Image



Résumé

À l’approche de l’été, la ville du Plessis-Bouchard se mobilise en reconduisant le plan canicule, du 15 juin au 31 août, avec une prolongation au 15 septembre sous réserve d’une notification de l’État.

Body

Si elles le souhaitent, les personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap peuvent se faire recenser sur le registre des personnes fragiles.

En fonction du niveau d’alerte, les agents du CCAS organisent un suivi téléphonique hebdomadaire ou journalier. Ces contacts sont également l’occasion de rappeler certains conseils de prévention : bien s’hydrater, aérer son logement la nuit et le matin, garder les volets fermés en journée. Au-delà de ce dispositif, il importe à chacun de demeurer vigilant vis-à-vis des personnes âgées qui l’entourent.

Si vous êtes inquiets devant la situation d’une personne vulnérable et isolée, n’hésitez pas à contacter le CCAS.

Renseignements et inscriptions auprès du CCAS : 01 34 13 71 39

Le coupon est aussi disponible à l’accueil de la maire et au CCAS de la ville.

Document(s)
Coupon canicule
PDF

- Facebook share
-